

Date d’Affichage : 05/04/2018

**COMMISSION JURIDIQUE
REUNION DU 04/04/2018**

Présents : MM. Fk PORET, J.HIVART, T.DOUILLY, J.VARLET, C.FOURNIER, D.SAUVAGE

Les personnes membres de la Commission ayant une appartenance à un club cité dans ce PV n’ont pris part ni aux délibérations, ni aux décisions.

-courrier de Saint Martin Boulogne déclarant le forfait général de son équipe U18PLA : amende 43€.
-courrier de Rang du Fliers déclarant le forfait général de son équipe U18EXC : amende minorée 37€.
-courrier d’un éducateur de Coulogne : lu et commenté.

+15 jours 1^{ère} phase

U11 Est F-54604.1 SURQUES ESCOEUILLES/ST MARTIN AU LAERT. 1^{er} forfait de Surques Escoeuilles. Homologué : SURQUES ESCOEUILLES 0 – ST MARTIN AU LAERT 3 par forfait. Amende 12€ à Surques Escoeuilles.

U11 Ouest D-54900.1 BOURTHES B/BOULOGNE USCO D (F). 1^{er} forfait de Bourthes B. Homologué : BOURTHES B 0 – BOULOGNE USCO D (F) 3 par forfait. Amende 12€ à Bourthes.

U11 Ouest D-54882.2 OUTREAU AS B/BOULOGNE ESL B. 1^{er} forfait de Outreau AS B. Homologué : OUTREAU AS B 0 – BOULOGNE ESL B 3 par forfait. Amende 12€ à Outreau AS.

U11 Est F-54588.2 ST MARTIN AU LAERT/GROUP.LYSAAFOOT D. 1^{er} forfait de St Martin au Laert. Homologué : ST MARTIN AU LAERT 0 – GROUP.LYSAAFOOT D 3 par forfait. Amende 12€ à St Martin au Laert.

U15à8B-52703.1 SAMER B/CREMAREST. 1^{er} forfait de Samer B. Homologué : SAMER B 0 – CREMAREST 3 par forfait. Amende 14€ à Samer.

Journées des 24-25/03/2018

SD2A-50153.2 NORDAUSQUES/GUINES ES B. 2^{ème} forfait de Guines ES B. Homologué : NORDAUSQUES 3 – GUINES ES B 0 par forfait. Amende 48€ à Guines ES.

SD3D-50472.2 FRENCQ/VIEIL HESDIN. 2^{ème} forfait de Vieil Hesdin. Homologué : FRENCQ 3 – VIEIL HESDIN 0 par forfait. Amende 48€ à Vieil Hesdin.

SD5E-51010.2 ETAPLES HV C/ATTIN C. Dossier mis en attente de la Commission de Discipline.

SD6C-51236.2 WIZERNES/SETQUES. Dossier mis en attente de la Commission de Discipline.

SD6G-51415.2 BOULOGNE MUNICIPALX/LICQUES B. Réserves de Boulogne Municipaux pour ne pas avoir pu contrôler les licences papiers avant et après match malgré sa demande. Confirmées, appuyées mais non recevables car utilisation de la tablette avec visualisation directement à l’écran. Homologué : BOULOGNE MUNICIPALX 2 – LICQUES B 3. Droits non remboursés à Boulogne Municipaux.

SD6H-51458.2 LA CAPELLE B/BELLEBRUNE. 1^{er} forfait de La Capelle B. Homologué : LA CAPELLE B 0 – BELLEBRUNE 3 par forfait. Amende 22€ à La Capelle.

SD6H-51460.2 LE PORTEL AP D/LE PORTEL US C. Match arrêté à la 87^{ème} minute de jeu pour insuffisance de joueurs à Le Portel US C. Homologué : LE PORTEL AP D 9 – LE PORTEL US C 0 par pénalité. Amende 30€ à Le Portel US.

SD6I-51506.2 SAINT TRICAT B/GUINES ES C. 2^{ème} forfait de Guines ES C suite au forfait de son équipe B en SD2A. Homologué : SAINT TRICAT B 3 – GUINES ES C 0 par forfait. Amende 35€ à Guines ES.

SD7B-51594.2 GUINES MARAIS C/POLINCOVE C. 1^{er} forfait de Polincove C. Homologué : GUINES MARAIS C 3 – POLINCOVE C 0 par forfait. Amende minorée 12€ à Polincove.

FEM U16 à 8-56210.1 LONG/RUMINGHEM/WATTEN-CALAIS GD FEMININ. 1^{er} forfait de Calais GD Féminin. Homologué : LONG/RUMINGHEM/WATTEN 3 – CALAIS GD FEMININ 0 par forfait. Amende 14€ à Calais Gd Féminin.

FUTSAL D2A-52926.2 LONGUENESSE FUTSAL B/WATTEN FUTSAL. 2^{ème} forfait de Watten Futsal. Homologué : LONGUENESSE FUTSAL B 3 – WATTEN FUTSAL 0 par forfait. Amende 35€ à Watten Futsal.

FUTSAL U18-55591.1 LONGUENESSE FUTSAL/CALAIS UNION FUTSAL. 2^{ème} forfait de Calais Union Futsal (mail du club). Homologué : LONGUENESSE FUTSAL 3 – CALAIS UNION FUTSAL 0 par forfait. Amende minorée 17€ à Calais Union Futsal.

Plateaux U15 Futsal-56333.1 OYE PLAGE FUTSAL/LONGUENESSE FUTSAL. 1^{er} forfait de Longuenesse Futsal. Homologué : OYE PLAGE FUTSAL 3 – LONGUENESSE FUTSAL 0 par forfait. Amende 14€ à Longuenesse Futsal.

U18PLA-55016.2 CALAIS BEAU MARAIS/ST MARTIN BOULOGNE. 3^{ème} forfait de St Martin Boulogne. Homologué : CALAIS BEAU MARAIS 3 – ST MARTIN BOULOGNE 0 par forfait. Amende minorée 26€ à St Martin Boulogne.

U18EXA-52156.2 EQUIHEN/NORTKERQUE. 1^{ER} forfait de Nortkerque. Homologué : EQUIHEN 3 – NORTKERQUE 0 par forfait. Amende 14€ à Nortkerque.

U18EXC-52244.2 RANG DU FLIERS/CAMIERS. 3^{ème} forfait de Rang du Fliers. Homologué : RANG DU FLIERS 0 – CAMIERS 3 par forfait. Amende 32€ à Rang du Fliers.

U18EXC-52248.2 SAMER/GROUP.LOISON AUCHY. 1^{er} forfait de Group.Loison Auchy. Homologué : SAMER 3 – GROUP.LOISON AUCHY 0 par forfait. Amende 14€ à Group.Loison Auchy.

U15EXB-52518.2 LONGUENESSE JS B/ARDRES. 1^{er} forfait de Ardres. Homologué : LONGUENESSE JS B 3 – ARDRES 0 par forfait. Amende 14€ à Ardres.

U15EXC-52559.2 HESDIN OL/ENQUIN LES MINES. En attente.

U15EXC-52560.2 FILLIEVRES VIEIL HESDIN/CREQUY PLANQUETTE. 2^{ème} forfait de Fillièvres/Vieil Hesdin. Homologué : FILLIEVRES VIEIL HESDIN 0 – CREQUY PLANQUETTE 3 par forfait. Amende 23€ à Fillièvres/Vieil Hesdin.

U13 Nord F-56613.1 SAINTE MARIE KERQUE/GUINES MARAIS. 2^{ème} forfait de Guines Marais. Homologué : SAINTE MARIE KERQUE 3 – GUINES MARAIS 0 par forfait. Amende 15€ à Guines Marais.

U13 Est D-56686.1 WIZERNES/ARQUES ES B. 1^{er} forfait de Arques ES B. Homologué : WIZERNES 3 – ARQUES ES B 0 par forfait. Amende 12€ à Arques ES. Match retour à Wizernes le 26/05/18.

U13 Est F- 56714.1 BLARINGHEM C/SURQUES ESCOEUILLES. 1^{er} forfait de Blaringhem B. Homologué : BLARINGHEM C 0 – SURQUES ESCOEUILLES 3 par forfait. Amende 12€ à Blaringhem.

U13 Ouest A-56858.1 COULOGNE B/BOULOGNE AIGLON. 2^{ème} forfait de Boulogne Aiglon. Homologué : COULOGNE B 3 – BOULOGNE AIGLON 0 par forfait. Amende 15€ à Boulogne Aiglon.

U13 Ouest D-56931.1 BOULOGNE USCO (F) D/CONTEVILLE WIERRE EFFROY. Non envoi de la feuille de match par le club de Boulogne USCO après rappel par le District ce qui entraîne l'application de l'article 179 des RG du District. Homologué : BOULOGNE USCO (F) D 0 - CONTEVILLE WIERRE EFFROY 3 par pénalité. Amende 20€ à Boulogne USCO.

U11 Est F-57247.1 BOURTHES C/RUMINGHEM. 1^{er} forfait de Rumingham. Homologué : BOURTHES C 3 – RUMINGHEM 0 par forfait. Amende 12€ à Rumingham. Match retour à Bourthes le 26/05/18.

U11 Sud B- 57320.1 ETAPLES AS C/LE TOUQUET B. 1^{er} forfait de Le Touquet B. Homologué : ETAPLES AS C 3 – LE TOUQUET B 0 par forfait. Amende 12€ à Le Touquet. Match retour à Etaples le 26/05/18.

U11 Sud E-57377.1 ETAPLES HV/VIEIL HESDIN. 1^{er} forfait de Vieil Hesdin. Homologué : ETAPLES HV 3 – VIEIL HESDIN 0 par forfait. Amende minorée 6€ à Vieil Hesdin.

U11 Sud E-57378.1 GROUP.LOISON AUCHY/WAILLY. Non envoi de la feuille de match par le club de Group.Loison Auchy après rappel par le District ce qui entraîne l'application de l'article 179 des RG du District. Homologué : GROUP.LOISON AUCHY 0 – WAILLY 3 par pénalité. Amende 20€ à Group.Loison Auchy.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la notification officielle de la décision contestée (voir procédure article 152 des règlements généraux du District).

Prochaine réunion : le 11/04/18 à 15H.

Le Président : C.FOURNIER

Le Secrétaire : F.PORET